

Direction : Santé Publique  
Département : Prévention Santé Environnement  
Unité territoriale Nord Franche-Comté

**Monsieur le Président  
Pays de Montbéliard Agglomération**

Affaire suivie par : Laurence RAVUNG

**Monsieur le Directeur VEOLIA**

Courriel : laurence.ravung@ars.sante.fr

Téléphone : 03 84 58 82 36

Télécopie : 03 80 41 99 50

Réf : LR /2019-120

A:\DSP\09\_DSE\UTSE\_NFC\AEP\14\_CS\2019\6. Gestion des non conformités\MONTBELIARD COURCELES\Let Levée restriction des usages de l'eau 30 08 2019.docx

**Objet : Eau potable – fin des restrictions des usages de l'eau**

Date : 30 août 2019

PJ : Résultats des analyses et bulletin d'information

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur,

Le 27 août 2019, une casse sur le réseau d'eau potable est survenue dans le quartier de la Petite Hollande de Montbéliard.

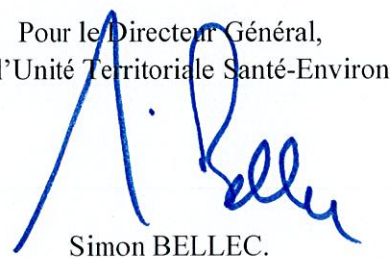
Suite à cet évènement, des restrictions des usages de l'eau ont été prononcées dans l'attente de résultats d'analyses effectuées sur demande de mes services.

Les résultats obtenus ce jour (30 août 2019) sont conformes et permettent de lever les restrictions des usages de l'eau. L'eau peut de nouveau être consommée.

C'est pourquoi, vous trouverez en pièce jointe une fiche comportant des informations destinées à la population, à adapter à la situation, que vous devez afficher et diffuser par tout moyen approprié à tous les usagers concernés.

L'Unité Territoriale Santé Environnement Nord Franche-Comté reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Pour le Directeur Général,  
Le Chef de l'Unité Territoriale Santé-Environnement,



Simon BELLEC.

**Casse du réseau d'eau potable  
Information des usagers**

**Commune de MONTBELIARD**

- Avenue Léon Blum,
- Avenue du 8 Mai 1945,
- Rue du Professeur Debré,
- Cours Louis le Prince Ringuet.

Le 27 août 2019, suite à une casse sur le réseau d'eau potable dans le quartier de la Petite Hollande de Montbéliard, des restrictions des usages de l'eau ont été prononcées dans l'attente de résultats d'analyses effectuées sur demande de l'Agence Régionale de Santé.

Les secteurs suivants ont été concernés par ces restrictions :

- Avenue Léon Blum,
- Avenue du 8 Mai 1945,
- Rue du Professeur Debré,
- Cours Louis le Prince Ringuet.

Des prélèvements aux fins d'analyses ont été effectués le mercredi 28 août en fin d'après-midi.

Les résultats des analyses microbiologiques obtenus ce jour (30 août 2019) par le laboratoire sont conformes et permettent de lever les restrictions des usages de l'eau.

L'eau peut de nouveau être consommée.

A noter qu'une chloration renforcée a été mise en œuvre, ce qui peut expliquer le cas échéant l'odeur « d'Eau de Javel » susceptible d'être ressentie à l'ouverture des robinets. Cette odeur devrait s'estomper progressivement.